

Chapitre 7

Conclusions et conséquences pour l'action

Ce chapitre de conclusion présente d'importants enseignements d'ordre général qui se dégagent de cette enquête en ce qui concerne la conception des mesures visant la demande et les moyens d'en accroître l'impact au niveau des individus ou des ménages. Il résume ensuite les principales constatations faites dans les cinq domaines examinés : consommation d'eau, consommation d'énergie, production de déchets et recyclage, choix du mode de transport personnel et consommation d'aliments biologiques. Le chapitre met également en exergue les enseignements quant à la meilleure façon de choisir et d'associer les instruments d'action pour améliorer l'efficacité et l'efficacité des politiques visant à rendre le comportement des ménages plus respectueux de l'environnement. Il expose enfin les prochaines étapes, avec la réalisation d'une nouvelle enquête en 2011.

1. Introduction

Les pressions exercées par les ménages sur l'environnement sont loin d'être négligeables, et leurs effets sont appelés à s'aggraver à l'avenir (OCDE, 2008a). Le projet consacré par l'OCDE à la politique de l'environnement et au comportement des ménages vise à mieux comprendre les facteurs susceptibles d'influer sur les décisions des ménages qui ont un impact sur l'environnement, de manière à éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Cinq domaines présentant un intérêt particulier pour les décideurs en raison de leur importance environnementale ont été examinés : la consommation d'énergie des ménages, leur consommation d'eau, la production de déchets et le recyclage, la consommation d'aliments biologiques, et le choix du mode de transport personnel.

À partir des données recueillies dans le cadre d'une enquête de l'OCDE auprès des ménages, les facteurs influant sur les décisions de ces derniers dans les cinq domaines cités ont été étudiés. Les résultats présentés dans cette publication s'appuient sur l'analyse des réponses de plus de 10 000 ménages collectées en 2008 dans dix pays : l'Australie, le Canada, la Corée, la France, l'Italie, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, la République tchèque et la Suède.

Ces travaux livrent aussi des éléments utiles pour comprendre l'incidence que des changements affectant la structure et les caractéristiques des ménages, ainsi que leur mode de vie, pourront avoir sur leurs habitudes de consommation et les pressions environnementales qui en résulteront. Ces éléments aideront à anticiper les tendances à long terme dans les domaines de l'énergie, de l'alimentation, des transports, de l'eau et des déchets.

Ce dernier chapitre présente les enseignements d'ordre général qui se dégagent de l'enquête, ainsi que les principaux résultats et les conclusions à en tirer pour définir au mieux des politiques visant la consommation des ménages dans les domaines examinés. Il indique également les prochaines étapes des travaux, avec la réalisation d'une nouvelle enquête en 2011 qui permettra d'approfondir la contribution de l'OCDE à la recherche des meilleurs moyens de faire évoluer les comportements par le biais des politiques de l'environnement.

2. Enseignements à tirer du point de vue de l'action des pouvoirs publics en général

Ces travaux permettent de tirer de précieux enseignements à caractère général, utiles pour concevoir des mesures visant la demande et trouver les moyens d'en accroître l'impact au niveau des individus ou des ménages. Les

résultats de l'enquête peuvent notamment éclairer l'élaboration des politiques en aidant à choisir et combiner les instruments d'action, ainsi qu'à concevoir des mesures ciblant différentes catégories de consommateurs. Ces travaux mettent en lumière d'autres aspects à prendre en considération pour définir des lignes d'action en vue de modifier les comportements.

Il est essentiel de fournir les incitations appropriées

En premier lieu, le rôle que peuvent jouer les mesures incitatives pour encourager la modification des comportements est bel et bien confirmé. L'enquête montre que le comptage de la consommation et la tarification incitent à économiser l'eau et l'énergie. Les ménages qui doivent payer l'eau qu'ils utilisent sont aussi plus susceptibles d'installer chez eux des équipements économes en eau, et leur consommation d'eau sera inférieure d'environ 20 % à celle des autres. Par ailleurs, les redevances sur les déchets font augmenter les volumes de recyclage et favorisent la prévention des déchets. Enfin, on constate que le coût du carburant peut dissuader d'utiliser la voiture, ce qui confirme les résultats d'études précédentes. Il semble donc indispensable de modifier les prix relatifs (électricité, eau, carburant, par exemple) si l'on veut réduire les émissions polluantes et préserver les ressources naturelles.

Si les mesures qui ont un effet direct sur les prix, comme les redevances ou les taxes, apparaissent nécessaires, elles ne sont pas toujours suffisantes, en particulier dans le cas de problèmes environnementaux pressants. L'impact des incitations économiques peut, par exemple, être limité à court terme mais augmenter avec le temps. Les observations effectuées à partir des données de panel dans le domaine des transports, de l'énergie ou de l'eau confirment l'existence de ce décalage dans le temps. Les consommateurs ont besoin de temps pour ajuster leur stock d'équipements durables et investir dans des appareils économes en énergie ou en eau. De même, si la réponse à l'introduction de taxes sur les carburants se limite dans un premier temps à restreindre l'usage des véhicules à moteur, à moyen terme les ménages peuvent changer de véhicule, voire de mode de déplacement. À plus long terme, le choix du lieu de résidence pourra être ajusté pour se rapprocher des transports en commun.

Même si les politiques de tarification sont considérées comme efficaces et efficaces, elles peuvent avoir des effets redistributifs préoccupants. L'enquête fournit de nouveaux éléments indiquant que les ménages à faible revenu sont les plus durement touchés par l'augmentation des redevances sur l'eau. L'acceptabilité politique des taxes ou redevances liées à l'environnement peut être améliorée par le recours à des instruments d'information destinés à faire savoir aux ménages comment ils peuvent contribuer à protéger l'environnement. De surcroît, les effets redistributifs d'autres mesures (comme

les normes techniques) peuvent être tout aussi importants, bien que moins transparents (OCDE, 2006). Ces effets redistributifs peuvent être atténués par la réduction d'autres taxes ou par l'offre d'aides financières directes aux ménages à faible revenu (allocations familiales, par exemple).

L'information et la sensibilisation jouent un rôle complémentaire important

Outre les mesures d'incitation, qui jouent un rôle clé, les résultats de l'enquête font apparaître que des instruments plus « doux », fondés sur l'information et l'éducation des consommateurs, peuvent aussi contribuer dans une large mesure à modifier la demande, et ce bien plus que ne l'avaient laissé supposer les études antérieures sur les moyens d'action des pouvoirs publics.

Sensibilisation aux questions d'environnement

Il est important de faire comprendre aux pouvoirs publics que l'intérêt porté aux questions d'environnement influe indéniablement sur un certain nombre de décisions. Le rôle des attitudes personnelles est manifeste dans tous les domaines examinés. Ainsi, la sensibilisation aux questions d'environnement est un déterminant essentiel des comportements visant à économiser l'eau et réduit la probabilité de posséder une voiture. Le souci de l'environnement influe aussi sur la demande d'appareils économes en énergie et d'énergies renouvelables, ainsi que sur l'intensité de recyclage des déchets et le choix de consommer des aliments issus de l'agriculture biologique.

Par conséquent, il incombe aux pouvoirs publics de multiplier les campagnes d'information pour sensibiliser davantage les individus à l'environnement et faire ainsi évoluer leurs comportements. Qui plus est, une meilleure prise de conscience des répercussions des choix de consommation sur l'environnement peut contribuer à rendre plus acceptables les mesures prises par les pouvoirs publics et faciliter ainsi leur mise en œuvre. Par ailleurs, le coût d'application des mesures adoptées est normalement d'autant moins élevé que les ménages les considèrent comme justifiées.

L'enquête montre aussi clairement que, dans les cinq domaines étudiés, le niveau d'instruction renforce les valeurs, attitudes et comportements favorables à l'environnement. Cette importante constatation laisse à penser que les pouvoirs publics ont un rôle à jouer pour promouvoir des comportements plus respectueux de l'environnement en élevant le niveau général d'instruction et en menant des campagnes d'information ciblées.

Informations sur les caractéristiques des produits et leur consommation

L'enquête met aussi en relief l'utilité de donner aux consommateurs des informations sur les caractéristiques des produits de façon à les aider

à prendre des décisions éclairées. Ses résultats montrent que pour être efficaces, les écolabels doivent être clairs et compréhensibles, aussi importe-t-il de prendre des mesures pour qu'ils soient plus faciles à reconnaître et à comprendre. De surcroît, les labels se révèlent particulièrement efficaces s'ils se rapportent aux avantages tant publics que privés associés au bien ou service considéré. On peut citer l'exemple des comportements d'économie d'énergie, qui réduisent non seulement les factures d'énergie mais aussi les émissions de gaz à effet de serre.

Les vertus pour la santé éventuellement associées à l'agriculture biologique sont un autre exemple. Les écolabels pourraient exploiter plus largement ce potentiel d'avantages privés puisque le consentement des ménages à payer pour des avantages publics comme l'amélioration de la qualité de l'environnement est souvent limité. Il serait utile, pour définir une ligne d'action, de mesurer l'importance relative des motivations « publiques » et « privées », en particulier en matière d'information (labels, campagnes d'information) qui permettent aux consommateurs de faire des choix éclairés.

Dans le même ordre d'idées, un autre enseignement utile est que l'information concernant le niveau de consommation peut, en soi, constituer un outil précieux pour modifier les comportements. Les résultats montrent qu'en général, les répondants ignorent leur consommation effective d'eau et d'électricité. On peut donc en conclure que les récentes campagnes visant à mieux informer les consommateurs en installant chez eux des compteurs intelligents qui affichent en temps réel la consommation précise d'énergie ont des chances d'influer sur le comportement des ménages, même si les prix relatifs ne changent pas.

L'importance des normes

Ces travaux empiriques mettent aussi en évidence le rôle des *normes*, en particulier dans la motivation des ménages à recycler les matières ou non. Les politiques ont un effet sur les normes personnelles et les normes sociales – la façon dont les individus considèrent le bien environnemental à protéger. Les pouvoirs publics doivent tenir compte de l'effet de différentes mesures sur ces normes. Par exemple, certaines mesures peuvent décourager la fourniture volontaire du bien en question. On peut aussi penser que les campagnes d'information et d'éducation visant à éclairer les décisions des consommateurs peuvent contribuer à motiver ces derniers en faisant ressortir les aspects sociaux de comportements favorables à l'environnement tels que le recyclage et la prévention des déchets. Il pourrait être utile d'approfondir la réflexion sur l'origine des normes et leur interaction avec la prise de décisions.

Agir aussi bien sur l'offre que sur la demande

L'enquête souligne la nécessité d'agir aussi bien sur l'offre que sur la demande. La demande des ménages en matière de qualité environnementale est importante, mais l'offre de services liés à l'environnement compte manifestement aussi car elle élargit l'éventail des possibilités de substitution offertes aux ménages. Les pouvoirs publics ont à cet égard un rôle décisif à jouer.

Il ressort de l'enquête que dans un certain nombre de domaines (les transports, le recyclage ou l'énergie), la mise en place d'*infrastructures* et de services appropriés peut avoir un impact au moins aussi important, sinon plus important, que les prix relatifs. En outre, les mesures environnementales ont généralement un effet plus sensible sur les comportements individuels lorsqu'elles sont associées à des investissements dans des services connexes liés à l'environnement. L'enquête confirme que l'accès aux transports publics influe sur le taux de motorisation et l'utilisation des voitures. L'installation de compteurs incite aussi les ménages à réduire leur consommation d'eau et d'énergie en modifiant leur comportement et en investissant dans des appareils plus économes. Par ailleurs, on constate que la présence et la qualité des services de collecte de matières recyclables augmentent la participation et l'intensité du recyclage, et que les taux de recyclage sont plus élevés lorsque les ménages ont accès à des services de ramassage porte-à-porte.

Il est toutefois particulièrement important de ne pas négliger les coûts administratifs associés à la fourniture des infrastructures. Dans le domaine des déchets, par exemple, si un système de collecte par apport volontaire est sans doute moins efficace en termes d'augmentation du taux de recyclage qu'un dispositif de ramassage porte-à-porte, ce dernier sera probablement beaucoup plus coûteux à mettre en œuvre.

L'importance des économies d'échelle associées aux systèmes de collecte de déchets recyclables, aux transports publics ou à la fourniture d'électricité tend à favoriser la domination du marché par une seule entreprise. Dans la mesure où de nombreux secteurs qui pèsent lourdement sur l'environnement sont aussi des monopoles naturels, il est indispensable que les autorités de réglementation s'intéressent de près aux aspects environnementaux.

En outre, l'enquête fait apparaître que certaines décisions favorables à l'environnement ne sont que faiblement déterminées par la demande, et que les pouvoirs publics devront sans doute faire largement appel à des mesures complémentaires ciblant l'offre. Les résultats de cette enquête, qui concordent avec ceux d'autres travaux, montrent que les ménages ne semblent pas disposés à payer plus pour utiliser de l'énergie « verte ». C'est pourquoi les pays qui souhaitent produire une partie de leur électricité à partir d'énergie renouvelable devront compléter les mesures ciblant la demande par des mesures de soutien de l'offre (tarifs d'achat garantis, certificats d'électricité

verte, etc.). De même, les ménages sont généralement peu disposés à payer pour les services de recyclage. Enfin, ils ne sont pas prêts à payer pour les produits biologiques un supplément de prix supérieur à 15 % par rapport aux produits conventionnels*. Ce résultat implique que la demande des ménages ne sera vraisemblablement pas suffisante pour assurer le succès de certains marchés et que les mesures de stimulation de l'offre ciblant les prix et la disponibilité ont un grand rôle complémentaire à jouer.

Recourir à une panoplie d'instruments

L'enquête confirme que dans certains cas, le recours à une panoplie d'instruments est de nature à renforcer l'impact des politiques environnementales visant à modifier les comportements. Les résultats de l'enquête apportent aux décideurs un éclairage utile sur le meilleur moyen de combiner les instruments de manière à accroître l'efficacité et l'efficacités des politiques (voir aussi OCDE, 2007).

Premièrement, lors de la mise en œuvre des panoplies de mesures visant à modifier le comportement des ménages, il est essentiel de ne pas perdre de vue que ces derniers peuvent avoir besoin de beaucoup de temps pour s'adapter. Il faut tout particulièrement tenir compte de ce délai de réponse aux incitations de prix dans le cas de certains problèmes d'environnement (pénurie d'eau, par exemple). L'horizon temporel des processus de décision peut varier considérablement d'un domaine d'action à l'autre. La réponse à court terme peut être moindre s'il faut que les ménages ajustent leur stock de biens durables et investissent dans des équipements économes en énergie ou en eau, par exemple, et la réduction des consommations correspondantes sera peut-être limitée pendant cette période. On voit ainsi comment les instruments peuvent utilement se compléter les uns les autres. L'impact de la tarification peut être plus important sur la durée, mais les résultats de l'enquête laissent entendre que des mesures d'information bien conçues peuvent jouer un rôle déterminant à court terme.

Une autre conclusion intéressante se dégage de l'enquête et confirme la complémentarité des instruments, à savoir que certains facteurs influent davantage sur des décisions à caractère « discret » telles que des investissements coûteux (acheter ou non un appareil économe en énergie ou investir dans l'isolation thermique), tandis que d'autres agissent davantage sur les décisions de tous les jours (couper ou non le mode veille des appareils électroniques ou baisser le chauffage). Par exemple, la sensibilisation aux questions

* Les études précédentes font généralement état d'écart de prix plus importants entre les produits alimentaires biologiques et les produits conventionnels correspondants (voir Oberholtzer et al., 2006).

d'environnement semble réduire la probabilité de posséder une voiture, mais n'a guère d'impact sur l'usage de la voiture si l'on en possède une. Les décideurs ont tout intérêt à être conscients de ces différences s'ils veulent mettre en place des mesures qui se complètent et reflètent les facteurs dont les ménages tiennent compte dans leurs décisions. Par exemple, la mise en place de dispositifs d'information bien conçus permettant aux consommateurs de faire des choix éclairés au point d'achat, comme l'étiquetage des émissions de CO₂ des véhicules, peut être utilement associée à des taxes sur les carburants, qui ont sans doute un impact plus fort sur l'intensité d'utilisation des véhicules.

Toutefois, si l'enquête révèle d'évidentes complémentarités entre les instruments, certaines formes de *redondance* apparaissent également. Ainsi, dans le domaine des déchets, certains éléments montrent que la tarification unitaire et la collecte des déchets recyclables sont des systèmes interchangeables plutôt que complémentaires en termes d'impact sur le recyclage. Cela dit, il convient de souligner que les redevances unitaires sur les déchets incitent à adopter toute stratégie qui éviterait la mise au ramassage des déchets en vue de leur élimination, y compris la prévention, alors que les services de ramassage ou de collecte par apport volontaire ne favorisent que le recyclage.

Les résultats montrent également que la mise en œuvre d'une panoplie de mesures ciblant une même externalité peut avoir des *effets contradictoires*. Par exemple, l'adoption d'incitations économiques peut avoir des effets néfastes en présence d'outils d'information qui jouent sur des facteurs non financiers susceptibles de motiver les ménages à adopter un comportement respectueux de l'environnement, comme les normes personnelles et sociales. Des motivations intrinsèques telles que le sens du devoir civique semblent jouer un rôle non négligeable pour expliquer les efforts de recyclage. C'est pourquoi l'adoption d'un système de tarification, ou la décision de rendre le recyclage obligatoire au lieu de faire appel au volontariat, risque de nuire aux comportements fondés sur des motivations morales. Les décideurs doivent en être conscients afin d'éviter des effets « d'éviction ».

En outre, l'enquête laisse entendre que dans la panoplie d'instruments mis en œuvre pour favoriser un changement de comportement, il peut être utile dans certains cas d'inclure des *mesures ciblées*. Les résultats font apparaître d'importantes variations en ce qui concerne le comportement à l'égard de l'environnement et la réceptivité aux mesures prises par les pouvoirs publics en fonction des caractéristiques démographiques et socio-économiques des ménages. Dans la plupart des cas, ces variations ne font que refléter des différences de préférences et n'ont pas forcément d'incidence sur l'action des pouvoirs publics. Dans d'autres cas, les décideurs peuvent avoir intérêt à mettre en place des mesures adaptées à différents groupes, par exemple lorsque les obstacles et défaillances présents sur le marché touchent plus particulièrement certains ménages, notamment les locataires (incitations

divergentes) ou les ménages à faible revenu (défaillances du marché du crédit). Or, quels que soient les critères retenus pour évaluer l'efficacité de mesures particulières, il ne faut pas perdre de vue les coûts administratifs associés au ciblage de ces mesures, car les avantages ne seront peut-être pas suffisants pour justifier un surcoût qui peut être considérable.

L'enquête donne des indications précieuses pour identifier les groupes auprès desquels les campagnes d'information et de promotion donneraient les meilleurs résultats. Les caractéristiques démographiques et socio-économiques (âge, éducation) peuvent servir à distinguer des catégories de la population en fonction de leur impact sur l'environnement (selon leurs motivations). Par exemple, les campagnes d'information visant à modifier le choix du mode de mobilité seront d'autant plus efficaces qu'elles s'adresseront aux catégories qui utilisent le plus la voiture : les hommes, les personnes d'âge moyen et celles dont le niveau de revenus et d'instruction est plus élevé. Les résultats de l'enquête laissent également à penser qu'il pourrait être utile de cibler certaines mesures en fonction d'autres caractéristiques. Par exemple, en ciblant les mesures selon que les ménages vivent en zone rurale ou urbaine, on peut augmenter le taux de recyclage, et le dispositif approprié de gestion des déchets n'est pas nécessairement le même selon le type de logement (maison ou appartement).

Enfin, l'enquête met en lumière l'important rôle complémentaire que peuvent jouer les *politiques autres qu'environnementales*, par exemple les mesures de redistribution des revenus ou la politique du logement. De nombreuses politiques environnementales sont susceptibles d'avoir des effets redistributifs préjudiciables et l'enquête apporte des éléments qui confirment cette hypothèse, en particulier dans le contexte de la consommation d'eau. Les ménages à faible revenu pâtissent en principe davantage d'une hausse des redevances sur l'eau, car leur consommation d'eau leur coûte plus de deux fois plus cher, en proportion de leur revenu, qu'aux ménages aisés. Lorsqu'ils adoptent des dispositions pour traiter les éventuelles disparités entre catégories de revenus, les décideurs doivent veiller à préserver l'efficacité économique et l'efficacité environnementale des mesures de départ. En termes d'efficacité, il est généralement préférable de se préoccuper des effets redistributifs hors du contexte de l'élaboration des politiques environnementales proprement dites, de manière à conserver l'incitation à lutter contre le problème d'environnement (OCDE, 2006).

L'enquête confirme que certaines catégories de ménages sont moins susceptibles d'adopter un comportement particulier à l'égard de l'environnement car leur situation sur le marché de l'immobilier leur donne des incitations différentes : des mesures ciblées sont alors utiles. Les *propriétaires* ne sont guère encouragés à investir dans des équipements économes en énergie s'ils louent leur bien (maison ou appartement), puisque le bénéfice de tels inves-

tissements reviendra principalement au locataire (réduction de sa facture énergétique). Pour leur part, les locataires ne sont guère incités à investir dans un logement dont ils ne sont pas propriétaires, en particulier s'ils n'ont pas l'intention de l'occuper longtemps. La même défaillance du marché dissuade les propriétaires d'investir dans des appareils économes en eau ou des dispositifs de conservation de l'eau. Pour faire face à ce problème d'incitations divergentes, il pourrait y avoir lieu d'introduire dans la politique du logement des mesures ciblées destinées à compléter la politique environnementale en offrant aux propriétaires des incitations fiscales à rendre leurs biens locatifs plus « verts ».

3. Conclusions et enseignements spécifiques à tirer du point de vue de l'action des pouvoirs publics

Politiques visant la consommation d'eau et la qualité de l'eau

Les résultats de l'enquête démontrent d'abord et surtout que facturer aux ménages l'eau qu'ils consomment est un moyen efficace de favoriser la conservation de l'eau. À elle seule, cette mesure pourrait, en moyenne, réduire la consommation d'eau des ménages d'environ 20 %. En outre, on constate qu'une redevance volumétrique augmente la probabilité de voir les ménages réaliser des investissements et adopter des comportements visant à économiser l'eau.

Néanmoins, les répondants semblent connaître relativement mal leur consommation d'eau. Le comptage de cette consommation pourrait donc aider les ménages à en prendre conscience et augmenter son coût marginal. Cette prise de conscience semble être en soi une incitation à investir dans des appareils économes en eau et à adopter des comportements favorisant la conservation de l'eau. On peut donc en conclure que la facturation de l'eau peut aller de pair avec des campagnes en faveur des économies d'eau afin de contribuer à la conservation de la ressource. L'effet positif marqué des labels sur la probabilité d'investir dans des appareils économes en eau vient encore étayer cette conclusion.

Les incitations et les politiques publiques sont susceptibles d'interagir de façons différentes selon les catégories de la population. Par exemple, des facteurs comme la facturation de l'eau, l'étiquetage des appareils consommant de l'eau et le statut d'occupation ont des effets d'ampleurs comparables sur l'investissement dans des équipements économes en eau. À l'évidence, il existe cependant de fortes interactions entre ces trois facteurs. L'influence de la facturation de l'eau et des écolabels est susceptible de varier fortement selon qu'un ménage est propriétaire ou non de son logement. Si l'intérêt exprimé pour les questions d'environnement a un effet important sur la plupart des comportements d'économie d'eau et sur les investissements

dans des équipements économes en eau, les normes environnementales ne semblent pas jouer de manière significative sur les niveaux de consommation.

Les résultats de l'enquête indiquent aussi que les hausses du prix moyen de l'eau affecteront plus durement les ménages à faible revenu dans la mesure où ceux-ci consacrent au paiement des factures d'eau une proportion beaucoup plus grande de leurs revenus que les ménages aisés. Il s'agit d'un problème important pour les pouvoirs publics, auquel il leur est pourtant relativement facile de remédier. Il convient néanmoins de ne pas toucher aux incitations marginales. La tarification de l'eau au juste prix, associée à un soutien des ménages à faible revenu sous forme d'une redevance forfaitaire modeste, voire nulle, ou de paiements de transfert, contribuera à assurer une utilisation rationnelle de la ressource et permettra de l'allouer équitablement à l'ensemble des ménages.

Les préoccupations concernant la qualité de l'eau varient selon les pays, les effets sur la santé étant plus fréquemment cités que la question du goût. Il existe trois moyens de répondre à ces préoccupations : des investissements publics dans les systèmes de traitement ; des investissements privés dans la purification au niveau des robinets ; et la consommation d'eau en bouteille. Les conséquences économiques et environnementales de ces trois stratégies sont très différentes, aussi importe-t-il de comprendre ce qui motive les préférences et les choix des ménages.

On constate que le consentement à payer pour un meilleur service public de traitement de l'eau est relativement faible, généralement inférieur à 10 % des factures d'eau. Le consentement à payer déclaré dépend du revenu, du niveau d'instruction, du sexe et d'autres facteurs. Le degré de confiance dans les autorités publiques pèse également sur le CAP. Si cette confiance fait défaut, les ménages achèteront de l'eau en bouteille et des systèmes de purification à domicile pour obtenir le niveau de qualité souhaité, d'où diverses implications économiques et environnementales. Du point de vue de l'action des pouvoirs publics, il est intéressant de noter que les préoccupations concernant les déchets solides ont un impact négatif sur la consommation d'eau en bouteille. Ces résultats soulignent la nécessité d'examiner les questions environnementales de manière intégrée, et de définir des lignes d'action en conséquence.

Politiques visant la consommation d'énergie des ménages

Plusieurs conclusions se dégagent de l'enquête quant aux déterminants de la consommation d'énergie des ménages. En premier lieu, l'enquête confirme nettement que le comptage et la tarification de l'électricité jouent un rôle important en encourageant les ménages à économiser l'énergie. Les résultats montrent que les ménages qui payent des redevances sont plus

susceptibles d'adopter des comportements d'économie d'énergie, comme éteindre les lumières lorsqu'elles ne sont pas nécessaires, ou investir dans des appareils classés économes en énergie ou dans l'isolation thermique.

L'attitude des ménages à l'égard de l'environnement semble influencer sur la demande d'énergie. L'enquête montre que le souci de l'environnement, la sensibilisation aux questions d'environnement et les attitudes à l'égard de l'environnement ont un impact positif sur l'accomplissement de gestes écologiques à domicile, et sur l'investissement dans des équipements à haute performance énergétique. Le fait d'être soucieux de l'environnement est aussi associé à une demande accrue d'énergie renouvelable, tout comme l'appartenance à une organisation de protection de l'environnement. Ce résultat met en évidence le rôle complémentaire que peuvent jouer l'information des consommateurs et l'éducation pour encourager les ménages à adopter des comportements moins dommageables pour l'environnement.

Les résultats de l'enquête soulignent l'utilité de cibler certaines mesures sur des catégories particulières de ménages pour qui l'incitation à investir dans des appareils économes en énergie est différente. De fait, on constate que les propriétaires-occupants sont plus enclins que les locataires à investir dans des équipements économiseurs d'énergie comme l'isolation thermique ou les chaudières haute performance, ainsi que dans des technologies fonctionnant à partir d'énergies renouvelables. Il pourrait donc être utile d'envisager des politiques incitant les propriétaires à rendre leurs biens locatifs plus « verts », et permettant aux locataires de se faire rembourser les coûts de leurs investissements auprès des propriétaires, sans perdre de vue les coûts administratifs associés au ciblage des mesures.

Enfin, les aides considérables proposées dans de nombreux pays en faveur des énergies renouvelables contrastent avec le niveau relativement faible de la demande spontanée d'électricité verte relevée dans cette enquête. Même s'il existe d'importantes variations d'un pays à l'autre, on constate que les personnes interrogées ne sont pas disposées à payer l'énergie verte beaucoup plus cher que l'énergie « normale ». Cette conclusion confirme les résultats d'autres études. En effet, relativement peu de ménages sont disposés à majorer leur facture d'électricité actuelle de plus de 5 % pour utiliser de l'énergie verte, et près de la moitié refusent de payer quoi que ce soit en plus. Ce constat laisse supposer qu'à l'avenir, la hausse de la consommation d'énergie verte des ménages ne sera sans doute que faiblement tirée par la demande, et qu'une plus forte pénétration du marché passera par des mesures ciblant l'offre.

Politiques visant la production de déchets et le recyclage

D'après les résultats de l'enquête, l'application d'une redevance par quantité unitaire de déchets a une forte incidence sur la réduction de la

production de déchets et un effet plus limité sur le recyclage. Elle n'a en outre guère d'incidence sur la décision de recycler ou non, mais influence le niveau de recyclage chez les personnes qui le pratiquent déjà. Les résultats montrent par ailleurs que le type de service de collecte offert aux ménages joue de façon sensible sur les taux de recyclage. Les ménages qui bénéficient de services de ramassage porte-à-porte sont plus enclins à recycler que ceux qui doivent aller déposer leurs déchets dans des conteneurs.

L'enquête montre que la production de déchets ménagers varie sensiblement en fonction du sexe, de l'âge, du niveau d'instruction, de la taille du foyer et du lieu de résidence. Par conséquent, les changements dans le mode de vie des ménages et leurs caractéristiques démographiques auront une incidence sur la production de déchets. Par exemple, une baisse continue de la taille moyenne des ménages entraînera une augmentation du volume de déchets par personne et des pressions supplémentaires sur l'environnement. Ces facteurs doivent être pris en compte lors de l'élaboration des politiques.

En outre, la préoccupation affichée pour l'environnement a un effet positif sur le recyclage. Les motivations sociales distinctes des préoccupations écologiques explicites ont également une influence sur les taux de recyclage. Ces motivations intrinsèques et de nature sociale doivent être prises en considération lors de la conception des politiques et dans les campagnes d'information.

Politiques visant les choix en matière de transport personnel

Il est clair que différents facteurs d'ordre démographique (âge, sexe, composition du ménage), économique (revenu, statut d'emploi) et structurel (lieu de résidence) influent sur le choix du mode de transport personnel. Ces facteurs peuvent être considérés comme exogènes et, partant, exempts de toute influence directe de la politique environnementale, mais il n'en faut pas moins comprendre leur rôle pour évaluer l'impact que différentes mesures pourraient avoir sur les choix opérés en matière de mobilité individuelle. En outre, certains de ces facteurs, comme la relation existant entre le lieu de résidence et la destination pour différents types de déplacements, peuvent à long terme être remodelés par l'action des pouvoirs publics. Les mesures prises pour freiner le développement des centres commerciaux périurbains et l'étalement des villes peuvent s'inscrire dans ce contexte, et l'enquête a d'ailleurs montré qu'elles sont de nature à réduire fortement l'utilisation de la voiture.

Les résultats confirment l'influence du prix relatif des différents modes sur les choix de mobilité individuelle. Si les prix ont leur importance, ils ne sont pas nécessairement suffisants. Pour dissuader les ménages d'utiliser leur voiture, il importe de mettre en place des infrastructures appropriées.

L'enquête montre clairement qu'une meilleure accessibilité des transports en commun est de nature à accroître leur fréquentation et à faire baisser le taux de motorisation privée et l'utilisation de la voiture. Il convient toutefois de définir clairement où commence et où finit l'accessibilité puisqu'au-delà de 15 minutes, l'impact sur l'utilisation de la voiture est imperceptible et qu'en deçà de 5 minutes, il est nettement plus marqué.

Plus généralement, l'amélioration de la qualité des transports en commun est de nature à faire baisser l'usage de la voiture au profit de ces transports. La rapidité et la commodité sont aussi tenues pour importantes dans tous les pays, mais les autres facteurs, comme la sécurité des personnes ou la fiabilité, ne se voient pas accorder le même poids partout. Les décideurs peuvent en tirer un enseignement utile : les moyens à mettre en œuvre pour inciter les gens à emprunter les transports en commun varient d'un pays à l'autre. La construction ou l'amélioration des pistes cyclables est également de nature à réduire l'utilisation de la voiture, en particulier dans les pays où l'usage de la bicyclette est aujourd'hui peu développé. L'amplitude des différences entre pays est par ailleurs instructive et démontre que des changements appréciables sont réalisables dans certains d'entre eux.

Outre le prix et les infrastructures, l'attitude des ménages à l'égard des questions d'environnement est de toute évidence un des facteurs qui influent sur les décisions en matière de mobilité individuelle. Fait révélateur, ce facteur agit davantage sur la décision d'acheter une voiture que sur son utilisation. L'effet des « normes » environnementales personnelles varie également selon le type de déplacement, influençant les trajets quotidiens et les déplacements liés à la scolarité. Les résultats indiquent que dans certains domaines au moins, une politique « douce » favoriserait effectivement le remplacement de la voiture par d'autres modes.

Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête font ressortir l'importance de considérer conjointement le choix modal et le type de déplacement, et la nécessité de mettre en place une panoplie de mesures d'incitation et de dissuasion afin de favoriser le choix de modes de transport moins dommageables pour l'environnement. L'augmentation des coûts d'utilisation de la voiture et une meilleure accessibilité des transports en commun doivent aller de pair. Il est en outre nécessaire de combiner mesures « dures » (taxes et réglementation) et mesures « douces » (information) pour induire un changement modal.

Politiques visant la consommation d'aliments biologiques

En ce qui concerne la consommation d'aliments biologiques, les résultats viennent confirmer le rôle clé que peuvent jouer les campagnes de communication et l'éducation du public. L'étiquetage et les campagnes d'information

ont un réel impact sur la demande de ces aliments. Cela étant, une meilleure compréhension de l'équilibre entre les facteurs liés à l'environnement et à la santé qui motivent la décision de consommer des produits bio peut aider les pouvoirs publics à déterminer comment renforcer l'impact de ces mesures sur les consommateurs. Dans l'ensemble, la santé personnelle est perçue comme le facteur le plus important de tous, et ce sont donc les arguments mettant en avant les bienfaits pour la santé qui auraient le plus d'impact sur les décisions des ménages. Il ne faut toutefois pas oublier que les données épidémiologiques concernant les vertus des aliments biologiques pour la santé sont contrastées. L'importance attribuée aux bienfaits pour l'environnement est moindre, mais on peut malgré tout penser que les programmes d'information et d'étiquetage axés sur ces bienfaits sont aussi susceptibles d'avoir un impact positif sur la consommation de produits biologiques. Plus généralement, toute mesure gouvernementale visant à sensibiliser la population aux problèmes d'environnement (qualité de l'eau ou biodiversité) pourrait agir sur la demande d'aliments biologiques.

L'enquête donne aussi des indications précieuses sur les groupes devant être ciblés par les campagnes d'information et de promotion. Les caractéristiques démographiques et socio-économiques jouent généralement un rôle limité dans la motivation à consommer des aliments biologiques. Or, les facteurs qui influent sur le niveau de consommation de ceux qui consomment déjà au moins quelques aliments bio sont apparemment différents des facteurs qui déterminent si une personne consomme ou non ces aliments. Il convient d'en tenir compte de manière à cibler les campagnes et définir les messages clés à émettre, qui doivent être différents selon les groupes.

L'identification et la compréhension des labels ne semblent pas poser de problème dans la plupart des pays étudiés. Il y aurait cependant lieu de renforcer la confiance des ménages dans la certification et l'étiquetage, et les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle décisif en la matière. Susciter une plus grande confiance des consommateurs semble donc un facteur clé pour les encourager à consommer plus d'aliments biologiques.

Les résultats de l'enquête font aussi ressortir l'intérêt de mettre en œuvre des instruments permettant d'agir aussi bien sur la demande que sur l'offre pour promouvoir les produits biologiques. Le prix élevé de ces produits par rapport aux produits conventionnels est perçu comme un obstacle majeur à leur consommation. Pour concevoir les politiques, il convient donc de tirer parti de la complémentarité des systèmes d'étiquetage et de certification et des mesures visant l'offre, notamment en réduisant les subventions en faveur de l'agriculture conventionnelle.

Enfin, les résultats donnent des indications utiles sur la manière dont les pouvoirs publics peuvent accroître le consentement à payer des ménages

pour les produits alimentaires biologiques. Alors que, dans l'ensemble, les consommateurs ne sont pas prêts à payer ces produits beaucoup plus cher que les produits conventionnels, des mesures gouvernementales visant à améliorer la confiance dans les labels et la certification et à sensibiliser les ménages aux problèmes d'environnement entraîneraient une hausse de la demande. Ces mesures devraient toutefois reposer sur des preuves tangibles des bienfaits des produits bio pour la santé et l'environnement.

4. Prochaines étapes

Les pouvoirs publics accordent une attention croissante à l'analyse de la politique environnementale sous l'angle de la demande, et notamment à des questions telles que l'adoption d'éco-innovations par les ménages. Une deuxième enquête de l'OCDE auprès des ménages sera entreprise en 2010-2011, afin de déterminer comment ont évolué l'attitude des consommateurs et leur comportement à l'égard de l'environnement, ainsi que d'analyser de nouveaux problèmes. Cette nouvelle enquête permettra d'examiner, sous l'angle des ménages, les moyens de promouvoir une croissance verte et l'instauration d'une économie sobre en carbone.

En principe, l'essentiel du questionnaire 2008 sera repris, moyennant des modifications appropriées si nécessaire, dans les cinq grands domaines de la politique de l'environnement (énergie, alimentation, transport, déchets et eau). Il sera ainsi possible de voir comment ont évolué les habitudes de consommation et le comportement des ménages. Le nouveau questionnaire sera élaboré par le secrétariat de la Direction de l'environnement de l'OCDE, avec le concours du Comité consultatif, des équipes de chercheurs participant au projet, d'autres directions de l'OCDE travaillant dans des domaines apparentés et de l'Agence internationale de l'énergie. Les enseignements tirés de la première enquête permettront d'améliorer le questionnaire.

Les travaux sur la politique de l'environnement et le changement individuel contribueront aux travaux horizontaux menés par l'OCDE afin d'étayer les débats et de soutenir les engagements internationaux. Ils apporteront des éléments utiles à la stratégie pour l'innovation et contribueront au développement de la *Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte*. Ils éclaireront également les travaux sur les obstacles à la mise en œuvre des politiques et sur le bien-être subjectif. Enfin, ces travaux et l'enquête PISA de l'OCDE sur les acquis des élèves, dont le prochain questionnaire comprendra des questions sur l'environnement, pourront s'enrichir mutuellement.

Références

- Oberholtzer, L., C. Greene et E. Lopez (2006), « Organic Poultry and Eggs Capture High Price Premiums and Growing Share of Specialty Markets », *Outlook Report from the Economic Research Service*, LDP-M-150-01, USDA.
- OCDE (2006), *The Distributional Effects of Environmental Policy*, Serret, Y. et N. Johnstone (dir. publ.), OCDE, Paris/Edward Elgar, Cheltenham, Royaume-Uni.
- OCDE (2007), *Politiques de l'environnement : Quelles combinaisons d'instruments ?*, OCDE, Paris.
- OCDE (2008a), *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2030*, OCDE, Paris.



Extrait de :
Greening Household Behaviour
The Role of Public Policy

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264096875-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Conclusions et conséquences pour l'action », dans *Greening Household Behaviour : The Role of Public Policy*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264096776-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.